



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



09120331

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de BRUXELLES
le 12 AOUT 2009
pour la réception.
Le Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/08/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0443.840.524

Dénomination

(en entier) :

"CONSTRUCTIONS METALLIQUES MAURICE PIERLOT "

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Renuamont 2 - 6680 Sainte-Ode

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 06 août 2009, il a été décidé à l'unanimité des voix les décisions suivantes :

1. L'assemblée accepte de renouveler les mandats des administrateurs pour une durée de 6 ans à dater de l'A.G.O du 08 juin 2007, à savoir :

- Monsieur Maurice PIERLOT en tant qu'administrateur délégué
- Madame Agnès GENIN en tant qu'administratrice
- Monsieur Frédéric PIERLOT en tant qu'administrateur
- Madame Véronique PIERLOT en tant qu'administratrice
- Monsieur Daniel PRESER en tant qu'administrateur

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'AGO du mois de juin 2013.

2. Pour autant que de besoins, l'assemblée entérine toutes les décisions prises par ces administrateurs à partir du 08 juin 2007 à ce jour.

3. Les mandats des administrateurs seront exercés à titre gratuit.

Fait à Renuamont, le 06 août 2009

PIERLOT Maurice
Administrateur délégué

Déposé en même temps, PV AGO du 06/08/2009

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature